



VILLE DE FABRÈGUES

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH/ALP 2,5-11 ANS

MAIRIE DE FABREGUES

150 rue Georges Pompidou

04 67 85 43 62



SOMMAIRE

Introduction

I. Présentation de la structure

- 1) L'organigramme
- 2) Les espaces :
 - a) Les espaces intérieurs
 - b) Les espaces extérieurs

II. Evaluation du projet des années précédentes, bilan

III. Les différents objectifs

- 1) Les objectifs éducatifs de l'organisateur
- 2) Nos objectifs pédagogiques et opérationnels

IV. Concrètement, sur le terrain...

- 1) La vie quotidienne
 - a) Fonctionnement d'une journée sur la structure
 - b) Quatre temps spécifiques de la vie quotidienne
- 2) Les projets d'animation, les projets d'activités et les activités
 - a) Leur organisation
 - b) Comment, qui, avec quoi et quand ?
- 3) Les règles de fonctionnement
 - a) L'hygiène, la santé et la mixité
 - b) Les régimes alimentaires et les différentes allergies
 - c) Les biens personnels
 - d) Le négociable et le non négociable
 - e) Les règles de vie

V. Nos actions et projets

- 1) Sur la structure, les mercredis et vacances scolaires
- 2) Communs aux temps péri et extrascolaires
- 3) Communs aux ALP, à l'ALSH et aux écoles

VI. L'équipe d'adultes (personnel pédagogique et technique) :

- 1) Le recrutement
- 2) Les rôles du personnel encadrant
- 3) Les réunions

VII. La communication avec les familles

- 1) En contact direct
- 2) Par support papier
- 3) Autres modes de communication

Conclusion

Introduction :

Fabrègues est une ville qui compte aujourd'hui environ 6800 habitants et qui fait partie intégrante de Montpellier Méditerranée Métropole.

Les bâtiments qui accueillent l'ALP/ALSH ont été bâtis en 2000, se sont vus agrandir en 2003 puis encore en 2013 avec l'ajout de modules servant de salles d'activités supplémentaires et de bureaux.

L'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) fonctionne sur les mêmes horaires d'ouverture durant toutes les vacances scolaires.

Les ALP ont été créés sur la commune en septembre 2014 (appelés avant cela plus communément « garderie municipale ») avec la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires et le passage à Fabrègues de la semaine à 4.5 jours (école le mercredi matin). L'idée était de faire le lien entre l'accueil du mercredi après-midi et les autres temps d'ALP de la semaine.

De ce fait, l'accueil du mercredi hors vacances scolaires a été déclaré en ALP dès septembre 2015 mais nous fonctionnons en ALSH lors des vacances scolaires.

Depuis le retour de la semaine d'école à 4 jours en septembre 2018, l'ALP du mercredi est à nouveau ouvert en journée.

Un Projet Educatif De Territoire (P.E.D.T.) a été signé sur la commune en mai 2014 avec les services de l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault (C.A.F.) la Préfecture. Il a été renouvelé jusqu'en 2021. Il a pour but de créer du lien entre les différents temps d'accueil de l'enfant (écoles, temps péri et extrascolaires) et tous les acteurs éducatifs.

Depuis l'année 2000, la ville de Fabrègues a inscrit sa démarche éducative dans la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) avec la C.A.F. Ce C.E.J. est renouvelé jusqu'en 2021 avec pour but la continuité et le développement des actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Une Convention Territoriale Globale (C.T.G.) est venue compléter ce contrat en 2018 et ce jusqu'en 2021.

En juin 2019, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) a vu le jour sur la commune afin de compléter les actions en faveur de la parentalité sur la commune.

La structure est agréée pour recevoir 56 enfants d'âge maternel et jusqu'à 100 d'âge élémentaire. Cela dit, en ce qui concerne les mercredis de l'année (ALP), elle accueille environ 25 enfants âgés de 2,5 à 6 ans et une quarantaine de 6-11 ans.

Pendant les vacances scolaires, les effectifs varient entre 10 et 50 maternels et entre 15 et 50 élémentaires selon les périodes (sauf pendant les vacances de Noël, où les effectifs sont généralement plus bas).

Les enfants peuvent être inscrits à la carte, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans le repas, ce qui leur laisse de grandes possibilités dans l'organisation de leur temps de loisirs et facilite l'organisation des parents.

Tous les locaux sont adaptés à l'accueil d'enfants handicapés.

I) Présentation de la structure :

1) Organigramme :

❖ Le Maire

M. Jacques MARTINIER

❖ L'Adjointe déléguée à la jeunesse

Mme Edith TRUC

❖ La Directrice Générale des Services (D.G.S.)

Mme Céline LE BARS

❖ Le Directeur Général adjoint des Services (D.G.A.)

M. Patrick HIBLOT

❖ Le Responsable administratif du service enfance/jeunesse

M. David MORALES

❖ La directrice de l'ALP/ALSH

Mme Cécile ANDRE (BPJEPS Loisirs Tout Public, BAFD)

❖ La directrice adjointe de l'ALP/ALSH

Mme Nadia BOUMEDINE (BPJEPS Loisirs Tout Public, BAFD)

❖ Les directeurs adjoints remplaçants

(BAFD, BPJEPS)

❖ Les animateurs permanents

(BAFA ou BAFA en cours)

❖ Les animateurs saisonniers

Diplômés BAFA ou équivalence

Stagiaires BAFA

Non diplômés

Stagiaires Ecoles, conventions

2) Les espaces :

a) Les espaces intérieurs :

Pour les enfants âgés de 2,5 à 6 ans

- La salle « verte » pour les activités manuelles, le petit-déjeuner, le goûter, un coin dînette, les jeux de construction et le rangement des affaires personnelles des enfants.
- La salle « violette » privilégiant les activités d'expression, les déguisements, la lecture, les puzzles et aussi le rangement des affaires des enfants.
- Un dortoir pour la sieste des plus jeunes.
- Les sanitaires adaptés aux maternelles.
 - Le coin douche en cas de besoin comprenant un toilette adulte.

Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans

- La salle « jaune » pour les activités manuelles et artistiques, le petit-déjeuner, le goûter, et pour le rangement des affaires personnelles des enfants.
- La salle « bleue » pour les activités d'expression, coin dînette, déguisements et également rangement des affaires personnelles des enfants.
 - La salle « grise » pour les jeux d'intérieur, jeux de société, coin vidéo avec vidéo projecteur et grand écran, lecture et repos.
 - Les sanitaires.

Commun aux deux tranches d'âge

Un hall d'accueil pour les enfants et parents permettant l'enregistrement des arrivées et une surveillance des départs par la direction. Un coin bibliothèque est prévu pour les enfants dans cet espace, renouvelé régulièrement.

Pour l'équipe pédagogique

- Un bureau pour l'enregistrement des présences. et qui fait office d'infirmerie fermant à clefs avec un lit d'appoint, des placards pour le rangement d'une partie du matériel pédagogique.
 - Le bureau de la directrice.
- Un bureau pour la directrice adjointe et les animateurs équipé d'un ordinateur, avec coin vestiaires et stockage de petit matériel.
 - Un sanitaire.

Pour le personnel d'entretien

- Une buanderie avec machine à laver et sèche-linge mais aussi pour le stockage des produits ménagers.

b) Les espaces extérieurs :

Sur la structure :

- Une grande cour pour les élémentaires comprenant des jeux au sol type marelle, deux tonnelles avec bancs, un terrain de basket pouvant être aménagé en un terrain de volley-ball ou encore en 2 terrains de badminton (depuis l'été 2018).

Depuis l'été 2018 également, la cour s'est vue transformée via la création d'un nouvel espace « jeux d'extérieur » comprenant une table de ping-pong, deux grands trampolines, un boulodrome et une aire de jeux d'équilibre. Des arbres ont été plantés pour avoir plus d'ombre l'été et un jardin mettant en avant la technique de la permaculture est en cours d'élaboration dans une grande jardinière en bois, accessible aussi aux maternelles.

- Une cour pour les maternelles à l'avant de la structure avec une aire de jeux avec sol souple, gazon synthétique et une voile d'ombrage.

- Une autre petite cour à l'avant de la structure (accessible à tous) ombragée grâce à de beaux muriers avec gazon synthétique permettant des jeux de groupe et des jeux d'eau l'été.

- Un parking, réaménagé en 2014, avec un sol goudronné et un marquage au sol permettant des places définies.

- Un placard extérieur pour le rangement du matériel.

A proximité:

- Un gymnase avec différentes salles dont un Dojo
- Une piste d'athlétisme et un terrain synthétique
- Un parcours de santé
- Un terrain de cross
- Les cours et salles polyvalentes des écoles maternelle et élémentaire la Gardiole
- Un skate-park
- Les rives du Coulazou
- Un parc avec lac
- Un city-stade
- Une aire de jeux
- Le domaine de Mirabeau sur la commune avec la création d'un Pôle d'excellence agroécologique et social.

II) Evaluation du projet des années précédentes, bilan:

Afin de pouvoir établir de nouveaux objectifs éducatifs et pédagogiques réels et en lien avec les besoins des enfants et familles, nous avons, grâce à plusieurs méthodes, tenté de faire un bilan des années passées. Pour ce faire, nous avons évalué les besoins de la manière suivante :

- **Sur le terrain**, avec l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et les enfants, selon des méthodes actives, participatives et ludiques (mise en place d'un conseil d'enfants par exemple), mais aussi avec les parents lors des différents temps d'accueil de la journée et des rencontres familles.
- **Lors de réunions**, le responsable seul ou avec le représentant de l'organisateur et avec les membres de l'équipe pédagogique et/ou les familles.

Concrètement, afin d'évaluer si nos objectifs pédagogiques ont été atteints entièrement ou partiellement, nous avons été attentifs sur le terrain à:

- La mise en place de diverses représentations (théâtre, sketches, marionnettes, danses, chants) à l'initiative des enfants, qu'ils ont pu gérer du début à la fin.
Certains enfants ont pris l'initiative de présenter des petits spectacles au reste du groupe lors des 2 temps de parole que nous proposons dans la journée, notamment chez les 6-11 ans.
- A la participation des enfants dans le choix de leurs activités, sorties, projets, ...
L'équipe d'animation laisse ponctuellement le choix aux enfants de proposer des activités qu'ils aimeraient faire mais bien souvent, ce sont des activités que nous avons déjà proposé qui reviennent et il y a donc peu de propositions innovantes. Une boîte à idées a été mise à leur disposition pendant quelques mois mais nous avons vite tourné en rond également... Peut-être que les équipes d'animation devraient-elles faire vivre davantage cette pratique...
- A la place laissée au développement de l'imaginaire et de la créativité dans les activités mais aussi dans les temps libres. La plupart des activités manuelles, artistiques ou d'expression permettent à l'enfant de s'exprimer et de laisser libre cours à son imagination. Nous avons veillé à proposer des activités ou projets pour lesquels l'imaginaire et la créativité ont été omniprésents. Selon les thèmes choisis en équipe, cela est plus facile... Par exemple, l'idée d'aborder l'art sous toutes ses formes a facilité cette envie de créativité.

- L'autonomie des enfants.
Le travail au niveau de la vie quotidienne reste important au niveau des plus jeunes étant donné le nombre important d'enfants de 3-4 ans que nous accueillons toute l'année, qui ont plus besoin de l'aide de l'adulte. Maintenant que nous ré-ouvrons en journées complètes les mercredis hors vacances scolaires, cela va être à nous, équipes encadrantes, de favoriser cette autonomie grâce à un rythme moins soutenu et consacrer plus de temps pour les enfants.
- Au respect des différences, quelles qu'elles soient (sexuelles, raciales, physiques, ...)
Dans l'ensemble, les différents groupes que nous avons accueillis ont su accepter et gérer leurs différences sans exclure d'enfants. Au contraire !! Le thème que nous avons mis en avant depuis 2 années maintenant et qui est commun aux différents ALP de la commune favorise les notions de respect et de tolérance. Nous avons choisi un thème très général mettant en avant l'entraide, le partage, ... avec des intitulés comme « Un pour tous et tous pour un ! » ou encore « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! ». L'accueil d'enfants porteurs d'handicap a aussi facilité la discussion sur ce thème du respect.
- La gestion des conflits entre enfants et par les enfants n'est pas totalement atteinte mais nous veillons à intervenir le moins possible, sauf dans les cas les plus importants. Cette année, contrairement aux années passées, nous avons constaté de réels progrès dans ce domaine, les enfants favorisant la communication. Nous avons beaucoup moins eu à intervenir sur des bagarres ou violences verbales, ce qui permet d'évoluer dans un climat plus serein.
- Au rangement du matériel (des différents coins, des activités, des jeux...) géré par les enfants et les adultes.
Nous veillons à ce qu'un adulte soit présent dans chaque salle avec les enfants, lors des temps libres, ce qui favorise le respect du matériel et des locaux.
- A l'épanouissement de certains enfants, plutôt réservés, dans des domaines d'expression et/ou de sport dans lesquels il faut aller au-delà de soi, ou tout simplement dans la vie quotidienne. Nous favorisons les ateliers d'expression, de type théâtre, mime, danse, marionnettes, chants, roman-photo, qui demandent à l'enfant de se "mettre sur le devant de la scène", sans jamais obliger qui que ce soit. Au quotidien, nous nous apercevons que ces ateliers et même plus simplement la vie de la structure leur permettent d'être moins réservés et de s'ouvrir plus sur la vie collective, donc aux autres.
Les activités sportives qui ont été mises en place ont également permis le développement des prises d'initiative et de confiance en soi.

- La prise de parole des enfants au cours des deux temps de la journée prévus à cet effet.
Les enfants ont été acteurs de ces deux temps de parole, au cours desquels passions, vacances, école, famille et sujets d'actualité ont été au cœur des discussions et ont pu amener des sujets de conversation très intéressants pour l'ensemble du groupe. Les plus timides se sont lancés.

- La pratique d'activités nouvelles pour des enfants qui ont tendance à faire les mêmes choses et qui n'osent pas dépasser leurs limites (sans mise en danger de leur sécurité physique et affective).
Nous remarquons que les enfants, de façon naturelle, ont tendance à aller vers des activités ou des animateurs qu'ils connaissent, mais nous veillons à ce qu'ils découvrent autre chose, pour leur permettre de s'enrichir et d'aller au-delà de leurs limites. Pour cela, nous proposons des programmes d'activités suffisamment variés (manuel, sport, expression...), afin que tous les enfants se retrouvent dans ce que nous leur proposons, mais aussi avec des ateliers inconnus pour eux.

- La mise en place de jeux en petits groupes improvisés par les enfants pendant les temps d'autonomie, avec leurs propres règles, au cours desquels ils doivent assumer leur choix et éventuellement la défaite.
L'articulation des différents temps de la journée permet aux enfants, individuellement ou en petits groupes, de façon autonome, de s'exprimer, de s'évader et d'improviser des jeux, des saynètes, notamment dans le coin déguisement et dînette, qui attire le plus grand nombre. Souvent, les animateurs ne sont là que pour assurer leur sécurité physique et affective. Les enfants ont su s'approprier les salles et faire vivre la structure.

- L'intérêt et l'attention portés à notre lapin.
Nous avons, par choix et pour des raisons d'hygiène, mis un terme à nos nombreuses années de collocation avec les animaux de notre mini-ferme. En effet, nous avons depuis une dizaine d'années une mini ferme avec chèvres, cochon, poules, canards, coqs, ... dont les enfants ont adoré s'occuper ! Les équipes d'animation changeant, certains ne se sentaient pas de gérer cette vraie ménagerie et l'arrivée de petits rongeurs nous a obligé à nous séparer de ce petit monde. Nous avons vécu de belles années mais nous sommes partis sur d'autres projets, gardant tout de même notre lapin, à l'intérieur ! De manière générale, les enfants sont très attentionnés avec notre ami à poils longs et respectueux de son bien-être, même si de temps en temps, certains enfants ont du mal à canaliser leurs émotions. Les enfants prennent plaisir à nettoyer sa cage, le câliner, lui donner à manger, et il n'a pas l'air de se plaindre!

- Aux bilans de fin de journée ou de semaine des enfants (pour tenir compte de leurs attentes et envies) sous forme de discussion ou de jeux.
Au cours de la journée, nous essayons au maximum d'amener les enfants à juger les différents temps de manière globale ou en détail.
Ces bilans peuvent se dérouler à l'oral au moment du goûter ou de manière plus ludique avec des jeux de groupe, fiches réponses ou autres...

De manière plus générale, lors de ces dernières années, nous avons pu faire les constats suivants :

- Poids de la collectivité pour les enfants: participation importante aux différents temps collectifs (ALP, TAP, ALSH) probablement accentuée par le fait que les parents ne travaillent pas sur la commune pour la majorité et qu'en tenant compte des temps de trajets non négligeables, les enfants sont inscrits pour certains du matin au soir sur les temps péri et extrascolaires.
- Nécessité de repères pour les enfants, qui tachent de s'adapter aux différents temps d'accueil de la journée/semaine.
- Une réelle difficulté pour certains enfants à gérer leurs émotions (colère, tristesse, peur, ...).
- Grosse sollicitation de la part des familles inquiètes des nombreux changements dus à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires de 2014 puis au retour de la semaine à 4 jours en septembre 2018.
- Large tissu associatif sur la commune et forte participation des enfants aux activités sportives, culturelles, artistiques.
- Besoin d'immédiateté chez les enfants et les parents.
- Baisse d'autonomie chez les enfants due probablement au fait que la structure n'étant ouverte qu'en demi-journée le mercredi hors vacances scolaires pendant 4 ans, les équipes d'animation avaient moins de temps et ont peut-être trop « mâché le travail » des enfants.

Ces évaluations, tout au long de l'année, nous permettent de relever les points forts de notre travail mais aussi de diagnostiquer les points faibles, parce que c'est aussi ça le rôle d'un animateur ou d'un directeur... savoir s'adapter!

Ces constats permettent également à l'organisateur de cibler les nouveaux objectifs éducatifs pour les années à venir.

III) Les différents objectifs:

1) Les objectifs éducatifs de l'organisateur :

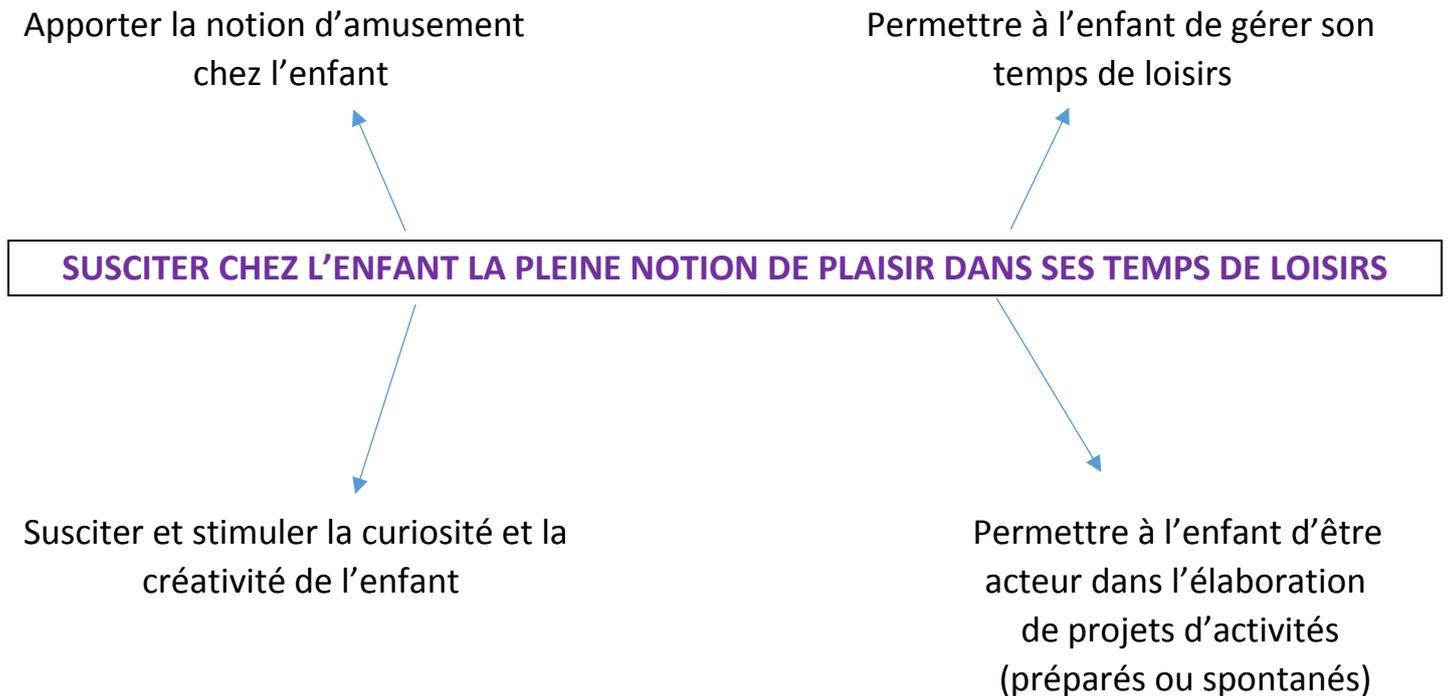
Une collectivité qui accueille des enfants participe de ce fait à leur éducation.
A Fabrègues, les objectifs éducatifs pour les années à venir sont :

- Le vivre ensemble :
 - Dans le respect de soi et des autres
 - Dans la coopération
 - Dans la tolérance
 - Dans la gestion des émotions

- Le vivre avec :
 - Notre environnement
 - L'éco-citoyenneté
 - La culture



2) Nos objectifs pédagogiques et opérationnels:



Au quotidien, c'est (moyens mis en œuvre):

- Aménager des espaces adaptés (salles ludiques, espaces de jeux, ...)
- Développer en ce sens la formation des animateurs
- Proposer des sorties, stages, séjours de vacances
- Proposer des activités variées et novatrices

Critères et outils d'évaluation :

- Discerner les enfants qui viennent sur la structure à leur propre demande
- Vérifier la satisfaction de l'enfant grâce aux bilans de fin de journée
- Observer les comportements et ce que les enfants mettent en place seuls durant les temps libres
- Apprécier les différentes activités réalisées par les enfants à leur initiative
- Quantifier les projets réalisés par les enfants
- Partenariats avec les associations

Veiller à une cohérence éducative entre tous
les temps d'accueils de l'enfant (ALSH, ALP, écoles)

Inciter et soutenir l'enfant dans sa
démarche de respect, de tolérance et
d'écoute

Donner à l'enfant la possibilité
d'identifier les différences
propres à chaque individu et
lui permettre de les utiliser
pour se construire

JOUER LA PLURALITE ET LA COEDUCATION

Développer la notion de respect de
l'environnement proche et lointain
et agir dans l'intérêt de ce dernier

S'approprier les principales règles
liées à la vie en collectivité et
permettre de les mettre en œuvre
au quotidien

Au quotidien, c'est (moyens mis en œuvre):

- Elargir le champ des connaissances autour des droits de l'enfant
- Favoriser les initiatives de groupe
- Amener l'enfant à adapter son savoir-être face aux autres
- Sensibiliser l'enfant à son impact sur la préservation de l'environnement
- Accompagner les enfants à mettre en place les règles de vie du groupe

Critères et outils d'évaluation :

- Observer l'implication des enfants dans le tri des déchets, utilisation de l'eau, ...
- Questionner sur l'impact de nos actions à éventuellement mettre en place à la maison (tri des déchets, récupérateur d'eau, composteurs, mousseurs sur les robinets, ...)
- Observer le langage, les comportements violents et les discriminations et à l'inverse l'entraide
- Quantifier le nombre d'enfants se lavant les mains avant le repas ou après les toilettes
- Participation au Défi Récyclum (action de responsabilisation et solidaire)
- Participation au défi Antigaspi (action de responsabilisation)
- Participation à l'Opération SAKADO (action solidaire)
- Présence des familles aux différentes rencontres proposées (apéritif de fin d'été, rencontres familles, ...)

Donner la possibilité à l'enfant de faire ses propres choix

Prêter attention aux besoins et envies de l'enfant en se portant garant de sa sécurité

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL AU SEIN DU GROUPE

Permettre à l'enfant d'aller vers plus d'autonomie et d'indépendance

Inviter l'enfant à exprimer ce qu'il ressent et à développer son esprit critique

Au quotidien, c'est (moyens mis en œuvre):

- Prendre en compte le rythme de chacun
- Laisser le choix de l'activité
- Sensibiliser les équipes d'animation au « laisser faire »
- Accompagner les enfants vers l'autogestion de conflits
- Définir des temps de parole et d'expression
- Etre à l'écoute
- Apprendre à identifier les émotions et adapter son comportement en fonction
- Permettre à l'enfant de gérer ses émotions dans un lieu approprié avec des outils spécifiques (outil : la cabane à émotions, projet en cours)
- Maintenir des taux d'encadrement ALSH sur les temps d'ALP du mercredi

Critères et outils d'évaluation :

- Observer l'évolution de l'humeur de l'enfant dans une journée (outil : le thermomètre des émotions)
- Prises d'initiatives par les enfants
- Evaluer la capacité à réaliser des gestes simples du quotidien (mettre son manteau, faire ses lacets, ...)
- Quantifier le nombre d'enfants prenant la parole lors des temps de parole biquotidiens
- Partenariat avec les associations
- La cabane à émotions

IV. Concrètement, sur le terrain :

1) La vie quotidienne :

a) Le fonctionnement d'une journée sur la structure :

L'organisation de la vie quotidienne est étudiée avant les premières heures d'ouverture du centre. L'équipe d'animation (les permanents et les occasionnels) en discute lors des réunions de préparation qui ont lieu environ un à deux mois à l'avance.

Elle est toutefois susceptible d'être modifiée au premier jour d'ouverture de l'ALSH, suivant le groupe d'enfants présents sur la structure.

Néanmoins, nous nous devons de respecter les rythmes physiologiques et biologiques des enfants: temps de sommeil, heures des repas, temps de repos, et ce dans le respect du développement de l'enfant.

Nous avons mis en place l'accueil des nouveaux enfants par un animateur référent qui change chaque semaine des vacances scolaires, et qui a pour rôle principal de présenter l'enfant au reste du groupe, ainsi qu'à l'équipe pédagogique. Il a également en charge la présentation des locaux et de ses règles de vie, tout en le rassurant sur ce lieu qui représente peut-être pour lui un monde inconnu.

Vous trouverez en page suivante une journée type.

Une journée type à l'ALP/ALSH :

7h30 à 9h30 : accueil des enfants et parents par le responsable à l'accueil et enregistrement des présences. Les enfants sont dirigés dans les salles où un animateur les accueille. Possibilité de jeux libres dans chaque salle ou à l'extérieur quand la météo le permet.



9h30 à 11h30 : temps de rassemblement et de parole et proposition de projets d'animations par les équipes et/ou enfant. Chaque enfant choisit l'activité à laquelle il souhaite adhérer. Possibilité de ne pas participer aux activités et de lire, dessiner, jouer librement, ... dans une salle où un animateur est présent. Représentation éventuelles de pièces de théâtre ou de petits spectacles préparés par les enfants dans la matinée ou semaine.



11h30 à 12h : fin des activités et départ pour le restaurant scolaire à proximité après avoir eu connaissance du menu. C'est aussi le moment de départ pour les enfants inscrits uniquement le matin ou l'arrivée pour ceux inscrits pour le déjeuner et l'après-midi.



12h à 13h30 : repas après s'être lavé les mains. Les enfants s'installent à table par affinité. A la fin du repas, les enfants ont la possibilité de jouer sur la pelouse avant de rejoindre la structure.



13h30 à 14h/14h15 : temps calme pour les plus grands, moment de repos et de relaxation. Les plus petits (maternelles) ou ceux qui le souhaitent vont à la sieste et peuvent dormir jusqu'à 15h45 environ (lever échelonné).



13h30 à 14h30 : c'est aussi l'heure du départ pour ceux qui ne sont pas inscrits l'après-midi et l'arrivée pour ceux qui passent la demi-journée sur la structure. Possibilité de jeux libres entre 14h et 14h30.



14h30 à 16h/16h30 : temps de rassemblement et de parole et proposition de projets d'animations par les équipes et/ou enfant. Chaque enfant choisit l'activité à laquelle il souhaite adhérer. Possibilité de ne pas participer aux activités et de lire, dessiner, jouer librement, ... dans une salle où un animateur est présent.



16h/16h30 à 17h : Goûter en petits ou grands groupes, fourni par l'ALSH. Bilan de la journée, sous forme ludique ou de discussion. Eventuellement, représentation de pièces de théâtre ou de petits spectacles préparés par les enfants dans la journée ou la semaine.



17h à 18h30 : Accueil des parents afin de faire un retour de la journée de leurs enfants et départ échelonné des enfants. Jeux libres dans les salles ou dans les cours avec la présence des animateurs.

b) Quatre temps spécifiques de la vie quotidienne :

➤ Les accueils :

Ils doivent être des moments chaleureux, conviviaux, d'échanges et d'accompagnement entre toutes les personnes présentes sur l'ALP/ALSH. Dès leur arrivée, les enfants peuvent poser leurs affaires (blouson, casquette, sac...) sur les porte-manteaux et dans les paniers prévus à cet effet dans les salles. Les accueils du matin et de l'après-midi sont des moments primordiaux qui donnent le ton à la journée.

En ce qui concerne le matin, un petit-déjeuner est proposé aux enfants entre 7h30 et 8h30. Il est installé sur une table par l'animateur qui est d'ouverture et permet aux enfants qui arrivent tôt sur la structure de peut-être pouvoir gagner un petit peu de sommeil et déjeuner en arrivant sur place. Il est composé de fruits, compotes ou jus de fruits fournis par le service de restauration scolaire. Certains enfants demandent même à leurs parents de déjeuner sur la structure !

L'accueil du soir, quant à lui, permet à l'équipe de faire un retour aux parents sur la journée qui vient de se dérouler, à la demande des familles ou de manière spontanée de la part des équipes.

➤ Les repas :

C'est un moment important d'un point de vue éducatif et relationnel, pendant lequel les notions d'autonomie et de responsabilisation sont mises en avant. Néanmoins, les animateurs demeurent présents durant le temps du repas afin d'aider notamment les plus jeunes. Chez les maternelles, un animateur par table déjeune avec les enfants. Chez les élémentaires, nous le faisons à la demande.

Depuis décembre 2016, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et dans le but de responsabiliser les enfants, nous leur proposons de se servir seuls. Des plats communs sont amenés au centre de la table par le personnel technique et les enfants se servent la quantité désirée. Nous les incitons à commencer par de petites quantités quand ils ne connaissent pas et peuvent se resservir si besoin. Avant cela, les enfants étaient servis par le personnel technique, sans forcément tenir compte de l'appétit ou des envies de chacun. Nous l'avons expérimenté avec les élémentaires et au vu du succès de l'action, nous avons pu le mettre en place aussi pour les plus petits depuis le début de l'été 2018.

Nous demandons également aux enfants de débarrasser leur table en regroupant au centre tous les couverts, assiettes et verre. L'eau des carafes est récupérée pour l'arrosage des plantes. Au vu du nombre de serviettes que nous jetons quotidiennement et dans un souci de protection de l'environnement qui nous est cher, nous nous interrogeons sur un retour des serviettes en tissus au nom de l'enfant.

Concernant le débarrassage des tables, nous avons réadapté nos pratiques car nous demandions initialement aux enfants, sur la base du volontariat ou à tour de rôle s'il n'y avait pas de volontaires, de passer l'éponge en fin de repas. Nous avons constaté que cela était parfois mal vécu. De ce fait, nous nous sommes arrêtés au débarrassage des tables et depuis, tout le monde se bat pour aider les agents d'entretien et ramasser les couverts, vider les carafes et même passer un coup d'éponge sur la table (pédagogie inversée fructueuse).

➤ Le temps calme/la sieste :

Au cours du temps calme, l'équipe d'animation propose aux enfants différents ateliers qui varient tous les jours, afin que ce moment reste un moment agréable et convivial pour tous et leur permette de se reposer, de décompresser (par exemple: lecture, jeux de société, lecture de contes, relaxation corporelle, écoute de musique calme, yoga, ...). Ce temps intervient après le déjeuner, dès notre retour sur la structure. Il dure en moyenne une demi-heure mais peut varier selon le groupe. Les jours où l'effectif est important, nous scindons le groupe et une partie des enfants profite de ce temps calme dans la salle polyvalente de l'école élémentaire la Gardiole, tandis que l'autre groupe rentre sur la structure.

Le temps de sieste se déroule dans nos locaux, dans un dortoir, à la demande des parents et/ou des enfants, ou au jour le jour selon l'état de fatigue et le besoin. La durée est d'environ une heure et demie en fonction des enfants, étant donné que le moment d'endormissement et le réveil sont échelonnés. Chaque enfant a ses propres draps et couvertures, fournis par la structure et changés régulièrement.

➤ Les temps libres :

Ce sont des moments importants dans la journée car ils permettent aux enfants de développer leur autonomie (malgré la présence des adultes dans les salles ou à l'extérieur), d'organiser leur temps, de laisser libre cours à leur imagination (dans les coins déguisement ou dînette par exemple) et de s'approprier les différents espaces. Lors de ces temps, l'enfant a le choix de se déplacer librement dans une salle ou une autre en fonction de ses envies de jeux et de ses besoins. Ces temps offrent également aux enfants la possibilité de développer leur créativité, tout en privilégiant la notion d'amusement spontané.

2) Les projets d'animation, les projets d'activités et les activités :

a) Leur organisation :

Nous favorisons sur la structure, que ce soit les mercredis ou lors des vacances scolaires le travail de recherche sous forme de projets. Nous faisons en sorte que nos projets soient variés pour convenir au plus grand nombre et les animateurs s'entendent avant chaque réunion afin de diversifier les types d'activités à proposer aux enfants (artistiques, sportives, culinaires, expression, multimédia, jardin, expériences/inventions, jeux). Le but est que les enfants puissent se retrouver dans nos propositions et s'épanouir dans les activités au quotidien.

b) Comment, qui, avec quoi et quand ?

Comment ? Ces activités seront basées sur la découverte de nouvelles techniques, cultures et sensations. Nous privilégierons les activités qui nécessitent la récupération de matériaux de récupération, y compris pour les dessins libres des enfants, dans le respect de l'environnement. Il n'est pas toujours aisé de réussir du premier coup son activité et nous

veillons à ce que la notion d'échec ou de réussite soit acceptée et comprise par tous en développant la notion de confiance en soi. Ces activités devront refléter nos intentions éducatives afin que ces dernières deviennent entièrement ou partiellement réalité, dans un cadre sécurisant pour l'enfant et la famille.

Qui ? Différents modes d'organisation sont possibles:

- Par l'équipe pédagogique (complétée parfois par des intervenants spécifiques)
- Par les enfants
- Par les enfants et l'équipe pédagogique
- Par les parents lors de projets particuliers (exemple : Grand Défi Vivez Bougez)

Avec quoi ? Grâce à différents moyens :

- financiers : budget de fonctionnement confortable qui nous permet de mettre en place des projets ambitieux. D'autres partenaires financiers nous aident au quotidien comme la CAF (exemple : financement d'une partie de notre minibus, prestation de service journalière, CEJ).
- humains : animateurs, intervenants, associations, familles que l'on souhaite impliquer d'avantage (exemple : grands parents qui pourraient apporter des compétences particulières), ...
- matériels : matériel pédagogique, minibus, dons par les familles de jeux divers, ...

Quand ? Les activités se dérouleront en deux temps proprement dits, matin et après-midi, et seront présentées au groupe, de façon ludique par l'équipe d'animation, les enfants, ou les deux réunis. Cela dit, de petites activités peuvent s'improviser tout au long de la journée selon les envies des enfants. Le déroulement d'une journée n'est pas figé et nous tentons de préserver une certaine souplesse dans notre fonctionnement.

3) Les règles de fonctionnement :

a) L'hygiène, la santé et la mixité :

Nous sensibilisons au maximum les enfants à l'hygiène de base : nettoyage des mains après le passage aux toilettes et avant chaque repas ou certaines activités.

Pour les séjours, nous privilégions une hygiène corporelle biquotidienne (matin et soir) et plus, si nécessaire. En effet, que ce soit sur la structure ou lors de séjours, une toilette supplémentaire est prévue en cas "d'accident", dans la discrétion la plus grande, pour ne pas mettre mal à l'aise l'enfant.

Pour les maternelles, l'hygiène fait partie de ces moments d'apprentissage qui est en relation directe avec l'autonomie.

Nous mettons en place des moments réguliers dans la journée où les enfants, accompagnés d'un adulte, pourront se voir réexpliquer comment bien se laver les mains, passer aux toilettes ou encore se moucher.

Si un accident survient à la sieste ou à d'autres moments de la journée, nous prenons soin de nettoyer l'enfant (voir une douche, si nécessaire), de dédramatiser la chose et de le responsabiliser (ranger les affaires sales par exemple).

Au niveau santé, en cas de petits bobos, les soins seront dispensés avec sang-froid, professionnalisme, sans excès de zèle et avec humanité. Tout acte est noté dans un journal d'infirmier, afin de garder une trace écrite des soins effectués. Les parents sont avertis par téléphone en cas de maladie (fièvre, vomissements, ...), de choc traumatique (coup, torsion, ...) ou d'accident grave. Dans ce dernier cas, le nécessaire sera fait auprès des services compétents. Les responsables de la structure ainsi que certains membres de l'équipe d'animation sont formés régulièrement aux premiers secours (PSC1).

Pour les séjours et nuitées, la mixité est interdite pour les élémentaires dans le respect de la législation et autorisée pour les enfants d'âge maternel, en veillant à ce que tout se passe bien.

b) Les régimes alimentaires et les différentes allergies:

Nous les respectons formellement, dans la limite de ce que propose le service de restauration scolaire, avec l'accord de l'organisateur (sans viande, sans porc, végétalien, ...) sans porter aucun jugement.

Concernant les allergies alimentaires et/ou médicamenteuses mais aussi les maladies particulières (exemple : diabète), un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) doit être établi par les familles et médecins compétents. Les cas particuliers peuvent faire l'objet d'un panier repas fourni par les parents.

c) Les biens personnels :

Nous avons fait le choix de ne plus les autoriser sur la structure, comme cela est stipulé dans le règlement de fonctionnement, car nous nous retrouvons trop souvent à gérer des problèmes de casse, perte ou même vol, les enfants ayant du mal à se responsabiliser de ce côté-là.

d) Le négociable et le non négociable :

Tout est négociable hormis tout ce qui relève du domaine du ministère de la Cohésion Sociale, de la Protection Maternelle et Infantile et de la loi, ainsi que les règles de fonctionnement définies par les enfants et l'équipe d'animation, afin de préserver la sécurité affective et physique de tous.

e) Les règles de vie:

Sous forme ludique, à travers un grand jeu par exemple, en grands ou en petits groupes, enfants et animateurs définissent ensemble les règles de vie d'une période afin que tout le monde se sente bien sur la structure. L'établissement des règles de vie peut être un moment délicat car les enfants ne sont pas forcément là régulièrement d'où la difficulté de

trouver le bon moyen. Nous avons essayé plusieurs méthodes sans trouver la solution idéale pour tous.

Cependant, elles sont abordées régulièrement lors des différents temps de parole de la journée.

V. Nos actions et projets :

1) Sur la structure, les mercredis et vacances scolaires :

❖ Partenariat avec les associations fabréguoises

Nous avons pour projet durant les mois à venir de développer un partenariat avec diverses associations de la commune. Dans un premier temps, ce projet se déroulera lors des temps d'ALP du mercredi, les enfants étant vraisemblablement les mêmes tout au long de l'année, cela permettra une continuité et un suivi des projets. En effet, l'objectif est de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités (culturelles, sportives, artistiques, ...) en profitant des compétences de personnes de proximité. Nous avons la chance d'avoir sur la commune un tissu associatif très important et varié.

Ce partenariat permettra d'enrichir les connaissances des enfants mais aussi celles des équipes d'animations et de stimuler la curiosité et la créativité des enfants. Le projet est lancé, les animateurs ont proposé aux enfants une liste de tout ce qui était réalisable et ces derniers ont fait part de leurs envies quant au choix des associations.

A titre d'exemple, ont été sélectionnées les associations de peinture/gravure/collage, danses indiennes, théâtre/musique/mimes, basket-ball, jujitsu ou encore de VTT Trial. L'idée de ce projet est aussi de pouvoir permettre l'accès de ces activités à tous, alors que certains ne pourraient peut-être pas y adhérer à titre personnel.

Selon la nature de l'activité, la durée des projets pourra varier : au mois, au trimestre, à l'année avec des expositions ou représentations prévues aux familles.

❖ La cabane à émotions

La difficulté à gérer ses émotions par l'enfant faisant partie des constats que nous avons fait lors des nombreuses réunions en équipes, nous avons décidé de consacrer une grosse partie de notre travail sur ce thème. Nous avons identifié que lorsqu'un enfant était en colère par exemple, il n'avait pas sur la structure un endroit pour s'isoler, se calmer ou encore se défouler, loin du regard de tous. De ce fait, cela pouvait générer de la provocation ou des excès de violence envers les autres enfants ou encore les animateurs.

C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place une Cabane à émotions ! Une des difficultés a été de réussir à déterminer un lieu qui permette l'accès aux deux tranches d'âge (2.5-6 ans et 6-11 ans), l'isolement si besoin, sans le regard ou le jugement du groupe, tout en étant sous la surveillance bienveillante d'un adulte. Les espaces à l'intérieur des

locaux ne nous permettaient malheureusement pas cela, nous avons donc décidé d'installer cette cabane en bois dans notre cour clôturée et sécurisée, à proximité des salles étant équipées de baies vitrées (visibilité pour les adultes).

Le projet est en cours et les équipes d'animation ont amorcé le travail autour des émotions avec les enfants en commençant par apprendre à les identifier (ce qui n'est pas toujours chose facile) puis en créant des outils qui seront à leur disposition dans cette cabane, qui permettront d'évaluer dans quel état ils se trouvent et comment y remédier si besoin: bouteilles anti-stress, thermomètre des émotions, coin doudou et plaid, smileys, sac de frappe, ...

❖ Récylum

Toujours dans ces soucis de protection de l'environnement et d'entraide, nous participons cette année au défi Récylum, initié par Récylum en partenariat avec Electriciens sans frontières. Ce défi a vocation à engager animateurs, enfants et parents dans un projet pédagogique solidaire et responsable sur le recyclage des lampes. Il a pour objectif d'accompagner à la réflexion sur les valeurs associées au développement durable ainsi qu'à l'éducation citoyenne. A travers différents défis (jeux, activités artistiques, enquêtes, communication, ...) proposés sur le terrain par les équipes d'animation, les enfants seront sensibilisés à l'importance du recyclage des lampes usagées. Tous les défis que nous validerons sur le net permettront de comptabiliser des points et au niveau national, ces points permettront l'électrification d'écoles dans des pays défavorisés (Bénin, Bolivie, Inde).

❖ Les activités extrascolaires du mercredi hors structure

Depuis plusieurs années maintenant, nous offrons aux enfants et familles qui le souhaitent la possibilité pour les enfants qui fréquentent l'ALP le mercredi de participer à leurs activités extrascolaires qui se trouvent à proximité de notre structure. Etant idéalement situés à côté des différents terrains de sport de la commune (football, athlétisme, gymnase...), les enfants, après signature d'une décharge de responsabilité de leurs parents, peuvent aller participer à leur activité (sportive, culturelle ou artistique) sur un laps de temps prédéfini sur le document en question.

Cette possibilité laissée aux familles est un avantage pour elles car elle permet de ne pas priver les enfants d'une activité extrascolaire mais s'avère contraignante pour nous car ces derniers étant nombreux, cela nous demande une plus grande organisation et une vigilance au niveau des horaires de tous. Depuis septembre 2018 et avec le retour de la semaine à 4 jours d'école, le nombre de bénéficiaires a quasiment doublé.

❖ Les grands jeux

En général, une fois par mois, pendant les périodes scolaires et une fois par semaine pendant les vacances, l'équipe d'animation propose aux enfants un grand jeu collectif sur le thème du moment, auquel participent tous les enfants présents sur la structure.

Ces grands jeux sont l'occasion de réunir toutes sortes d'activités (sportives, manuelles, d'expression, culinaires, de réflexion...) sur un temps défini où les enfants, souvent en équipe, doivent faire preuve d'entraide au sein de leurs groupes, mais doivent également développer leur esprit de compétition face à leurs adversaires. Ils ont pour but de présenter un thème lorsqu'ils sont proposés en début de mois ou de clôturer un thème en faisant un bilan lorsqu'ils sont proposés en fin de mois.

❖ Les sorties

Avec l'acquisition d'un minibus sur la commune depuis 2014, les enfants présents les mercredis et/ou les vacances scolaires peuvent profiter de sorties ponctuelles programmées ou spontanées (selon l'actualité : exposition, festival, ...).

Pendant les vacances scolaires, une sortie est programmée tous les quinze jours, en lien avec les thèmes.

❖ Les séjours de vacances

Quatre séjours d'une semaine sont proposés aux enfants pendant les vacances scolaires, avec une dominante sportive ou culturelle.

Ils permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités ou tout simplement de quitter la maison quelques jours en changeant de quotidien et en découvrant de nouveaux lieux.

Pendant les vacances d'hiver, nous proposons un séjour neige commun aux 6-17 ans avec initiation au ski alpin, luge, randonnée raquettes, sculpture sur neige, ...

Lors des vacances de printemps, nous offrons aux enfants âgés de 4 à 11 ans la possibilité de partir découvrir la nature, les animaux, ... avec souvent une dominante environnementale (sensibilisation à la préservation de la nature). C'est un séjour dont la logistique n'est pas trop lourde pour des maternels. Ces structures sont parfaitement adaptées aux plus petits de par le choix des structures d'accueil agréées P.M.I., un rythme souple et des activités choisies en fonction de l'âge des enfants. Ce type de séjour est également rassurant pour les familles puisque nous privilégions les structures relativement proches de la commune, sans grand trajet.

Enfin, nous proposons l'été 2 séjours multi-activités sous tentes, en gestion libre. Ces séjours sont l'occasion de découvrir les joies du camping entre copains tout en découvrant de nouvelles activités telles que l'escalade, le canoé, l'accrobranche, la trottinette tout terrain, et bien d'autres !

Ces séjours sont l'occasion d'une première expérience de vie en collectivité et une façon efficace de favoriser l'autonomie et l'entraide. Ils permettent aux enfants de s'évader de leur quotidien en passant une semaine loin de la maison.

Ils font l'objet de projets pédagogiques spécifiques rédigés par les équipes d'encadrement.

❖ Les nuitées

L'été, nous proposons aux enfants âgés de 2,5 à 11 ans des nuitées sous tentes dans la cour de la structure ou encore dans le camping de la commune. Ainsi, les enfants peuvent découvrir les joies d'une nuit entre copains dans une tente.

Ces nuitées ont pour intérêt de permettre aux enfants qui ne sont pas encore prêts de partir en séjour (trop long) de pouvoir passer une nuit entre copains hors de la maison mais nous y retrouvons aussi très souvent des habitués des séjours qui aiment renouveler l'expérience !

Ce système est aussi rassurant pour les parents qui savent leurs enfants à proximité et qui peuvent se déplacer en cas de besoin, à notre demande, en cas de « coup de blues » par exemple.

Ces nuitées servent aussi de tremplin pour les parents ou enfants un peu réticents aux séjours de 5 jours et/ou à ceux dont le budget ne le permet pas. C'est l'occasion pour eux de pouvoir faire profiter d'un vrai moment de vacances à moindre frais.

❖ Les groupes d'activités

Nous avons arrêté, il y a quelques années, de dissocier chez les élémentaires les 6-8 ans des 9-11 ans, dans le but de laisser petits et grands jouer ensemble et d'observer l'entraide que cela pouvait apporter.

Puis un jour nous avons constaté lors des mercredis que les plus grands (9-11 ans) s'ennuyaient un peu et ne voulaient plus forcément être associés aux plus petits (6-8 ans). Après en avoir discuté en équipe, nous avons fait le choix en octobre 2017 de séparer ces 2 tranches d'âge en deux groupes en nommant un animateur référent pour les plus grands, qui plus est, est également l'animateur du Secteur Jeunes 11-17 ans lors des vacances scolaires. De ce fait, il permet également de faire le lien lors du passage chez les adolescents dans cette nouvelle structure.

Depuis, ce groupe, qui évolue en même temps que les années passent, s'est trouvé un nom de groupe qui peut être amené à changer. Il a son propre programme d'animation pour les mercredis de l'année. L'animateur a réussi à fédérer la troupe, et à les rendre acteur de leurs temps de loisirs car ce sont eux, avec l'aide de l'animateur qui sait apporter de nouvelles idées, qui concoctent leur programme.

Ce besoin se fait moins sentir sur les vacances scolaires car le groupe n'est jamais vraiment le même et les vacances sont aussi l'occasion de retrouver des copains de tout âge.

❖ La rencontre avec le Secteur Jeunes

Pendant les vacances d'été, les enfants qui passent au collège et qui ne souhaitent pas intégrer le Secteur Jeunes 11-17 ans (par crainte par exemple) ont la possibilité une fois par semaine en général, d'aller à la rencontre des animateurs et des ados du Secteur Jeunes (avec la présence d'un animateur de l'ALSH 6-11 ans) afin de se familiariser avec ce lieu et ce fonctionnement différents et de découvrir ce qui s'y passe.

Ce premier contact facilite les rencontres une fois le passage au collège effectué.

2) Communs aux temps péri et extrascolaires (ALP pendant les semaines d'école et ALSH pendant les vacances):

❖ Les thèmes

Depuis 2 ans maintenant, pour plus de cohérence pédagogique entre tous les temps d'accueil péri et extrascolaires de la commune, nous proposons un thème commun aux trois ALP et à l'ALSH. Ce choix est fait en équipe et permet aux animateurs qui travaillent sur les différents temps d'accueil plus de facilité et de cohérence dans leurs projets.

❖ Défi Antigaspi

Depuis avril 2017, le service de restauration scolaire a lancé sur la commune le Défi Antigaspi qui vise à réduire le gaspillage alimentaire. Les ALP et l'ALSH font partie intégrante du projet car ils sont en lien direct avec les enfants sur les temps de repas et de goûters de la journée. Plusieurs comités de pilotage ont lieu dans l'année lors desquels sont présents l'élue au service enfance jeunesse, le directeur adjoint des services, le responsable de la restauration, les directeurs d'ALP/ALSH, des animateurs, du personnel de cuisine, des agents d'entretien, et des parents d'élèves.

Ces comités ont permis jusqu'à présent d'exposer les problématiques liées au gaspillage, de mettre en place des diagnostics sur le terrain avec équipes et enfants et de tenter de résoudre ces problématiques. Le fait de proposer un service à table lors des mercredis midis et des vacances à l'ALSH (effectif plus bas que lors des temps scolaires donc plus facile à mettre en place) fait partie par exemple des actions menées visant à réduire le gaspillage alimentaire.

❖ Participation à des actions humanitaires

Nous avons fait le choix depuis plusieurs années d'axer nos thèmes autour de l'entraide, du partage, de la solidarité. Il nous paraissait donc judicieux de pouvoir proposer aux enfants et aux familles de participer à une ou plusieurs actions humanitaires en faveur des plus démunis. C'est ainsi qu'est née en décembre 2017 notre première vraie action de solidarité commune aux différents temps d'ALP et d'ALSH : l'opération SAKADO !!

L'idée était de venir en aide aux sans-abri en cette période d'hiver et de fêtes de fin d'année difficile. Cela ne s'est pas fait sans crainte car nous ne savions pas comment serait perçue cette initiative par les familles, les sans-abri n'étant malheureusement pas toujours un public considéré...

Après avoir contacté un des co-fondateurs de l'association, nous avons communiqué sur cette action auprès des enfants et des familles sur le terrain, par affichage, mais aussi par voie de presse dans le bulletin municipal. L'information a circulé sur la commune, dans les écoles, et c'est ainsi que nous avons pu rendre à l'association 12 sacs à dos de 50 litres chacun rempli de vêtement, nourriture, kits d'hygiène, de livres, de couvertures, d'oreillers et de

petits mots d'enfants permettant peut-être de réchauffer le cœur de ces personnes vivant à l'extérieur.

En 2018, à notre grande surprise, alors que nous avions prévu de proposer une autre action solidaire aux enfants, ce sont eux qui nous ont réclamé à venir à nouveau en aide aux sans-abri via cette opération SAKADO, ce que nous avons donc fait avec plaisir !

❖ Ecolothèque

Cela fait plusieurs années que nous signons une convention avec l'écolothèque de Saint-Jean-de-Védas dans le but de pouvoir élargir nos connaissances, profiter de formations sur l'environnement et d'accompagnement dans nos actions sur le terrain avec les enfants.

Ce partenariat profite aux équipes d'animations communes aux ALP et à l'ALSH de la commune puisque les animateurs travaillant sur les temps périscolaires de la semaine sont les mêmes que ceux qui travaillent à l'ALSH tout au long de l'année.

Les animateurs bénéficient ainsi de formations spécifiques (mise en place et entretien d'un composteur, jouer avec la faune et la flore, construction de refuges et mangeoires à oiseaux, préparer un projet environnement avec la pédagogie, ...) qu'ils peuvent ensuite mettre à profit sur le terrain lors des différents temps d'accueil.

❖ Participation à une manifestation culturelle

Chaque année, la municipalité organise des manifestations culturelles telles que le carnaval auxquelles les ALP et l'ALSH sont susceptibles de participer. Les équipes d'animation et les enfants s'intègrent au projet communal en fonction du thème et des disponibilités du personnel. Si l'on prend l'exemple du carnaval, les enfants fréquentant les différents ALP et l'ALSH peuvent réaliser un char commun en le concevant lors des différents temps d'accueil.

3) Communs aux ALP, à l'ALSH et aux écoles :

❖ Le Défi éco'minots

C'est en avril 2016 qu'a débuté notre participation au Défi éco'minots qui a pour but de sensibiliser les enfants et le personnel encadrant aux économies d'énergie à travers un réel engagement de chacun. C'est une action que nous avons souhaité proposer aux écoles également, avec pour objectif de toucher le plus grand nombre et d'être le plus cohérent possible dans tous les lieux d'accueil de l'enfant (école, ALP, ALSH, maison, ...).

C'est ainsi que nous avons mis en place des réunions communes auxquelles tous les acteurs du quotidien ont participé : représentant de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), D.G.A., directeurs d'ALP et d'ALSH, animateurs, directeurs d'écoles, enseignants, ATSEM, directeur et agents des services techniques, responsable et personnel de cantine et agents d'entretien.

Le but de ces comités techniques était de sensibiliser toutes les personnes référentes susceptibles de pouvoir participer aux économies d'électricité et d'eau sur les différentes structures.

Nous avons été accompagnés par l'ALEC tout au long du défi que nous avons renouvelé pour 2017-2018.

Des visites de structures ont été faites par l'agence ainsi que les services techniques de la ville pour établir des diagnostics. Des travaux sur de vieilles installations ont été faits (chauffage par exemple) et les enfants ont été sensibilisés aux économies d'énergies via un défi regroupant une vingtaines de structure sur la Métropole. Le but était donc, d'un mois sur l'autre ou d'une année sur l'autre (en tenant compte des saisons) de réaliser des économies via différentes actions : installation de mousseurs sur nos robinets, achats de verres plus petits pour boire et ne pas gaspiller l'eau, installations de bouteilles dans les bacs de chasse d'eau des toilettes, activités autour du récupérateur d'eau, sensibilisation sur le fait d'éteindre les lumières lorsqu'une pièce est vide, ...

L'ALSH a remporté (avec une grande fierté) le défi pour l'année 2016-2017 en faisant économiser en électricité l'équivalent d'une télévision allumée pendant 10 ans et 1500 baignoires en ce qui concerne l'eau !!

Sur l'ensemble de la commune, c'est environ 5000€ d'économies qui ont été faites en une année, grâce à ce travail en commun !

La commune ne s'est pas réinscrite au défi pour l'année 2018-2019 pour laisser la place à d'autres communes mais nous continuons nos actions en ce sens.

Si l'on aborde la notion de coéducation maintenant, il est intéressant de préciser que suite à ce défi, nous avons eu de nombreux retours de parents nous disant que les enfants étaient beaucoup vigilants à la maison depuis (notamment sur le fait d'éviter de laisser couler l'eau sous la douche ou lorsqu'on se lave les dents par exemple) et que c'étaient eux qui incitaient leur famille à faire attention !

A titre informatif également, ce projet a également pu être mis en place à la maison via un défi familles ayant les mêmes objectifs qu'en collectivité.

❖ Grand Défi Vivez Bougez

En 2019, les ALP et l'ALSH se sont joints aux écoles pour participer au Grand Défi Vivez Bougez (GDVB) avec pour objectif d'amener l'enfant à changer ses comportements en devant acteur de sa santé et en augmentant son niveau de pratique physique quotidienne.

Les écoles de la commune participent déjà à cette action depuis quelques années et les équipes du service enfance jeunesse de la commune ont souhaité s'associer à ce projet cette année, toujours dans ce souci de cohérence et de lien.

Un de nos autres désirs est de pouvoir proposer un moment de partage avec les familles sur une action précise et ponctuelle. En effet, nous avons bien conscience que les parents ne sont pas forcément disponibles sur les temps péri ou extrascolaires et il est donc difficile de les intégrer à nos opérations au quotidien. Avec cette action, nous pouvons faire

en sorte qu'ils partagent un moment (dynamique !) avec leurs enfants pendant leur temps de loisirs en collectivité.

Le but de ce défi est simple : pendant 4 semaines, collecter 1 « cube énergie » pour chaque quart d'heure d'activité physique continue effectué (activité sportive, jeux physique, marche, vélo, déplacements à pieds, ...).

Si l'enfant fait une activité physique avec ses parents ou un membre de sa famille (sœur, frère, grand parents, ...), il gagne un cube énergie supplémentaire par ¼ d'heure pour chaque membre. Les cubes sont cumulables tout au long de la journée, de la semaine, du mois (d'où l'intérêt d'une participation commune à ce projet) et ce sont les enseignants qui gèrent le remplissage du carnet avec les enfants.

L'idée est de fédérer tous les acteurs éducatifs qui entourent les enfants afin d'instaurer une dynamique de projet visant à rendre l'enfant acteur de sa santé.

A la fin des 4 semaines, nous avons organisé une journée Grand Défi visant à féliciter les enfants et leurs familles pour ce qu'ils ont accompli tout au long du défi.

❖ Animatrice citoyenneté prévention

La commune de Fabrègues a fait le choix de nommer une animatrice citoyenneté prévention au sein de la ville. Cette animatrice permet de faire le lien entre les différents accueils collectifs.

Elle mène tout au long de l'année plusieurs actions auprès des enfants comme le Conseil Municipal Junior (CMJ) mis en place dans les écoles dont les projets citoyens sont abordés sur tous les temps d'accueil.

De par sa formation, elle a su proposer également des animations environnementales aux enfants fréquentant les ALP, l'ALSH ou encore dans les classes.

C'est une ressource précieuse pour créer et maintenir du lien.

VI. L'équipe d'adultes (personnel pédagogique et technique):

Nous avons pour obligation de respecter les taux d'encadrement fixés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) (voir tableau-ci-dessous).

	MOINS DE 6 ANS	6 ANS ET PLUS
Vacances scolaires	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12
Déplacement entre l'école et les locaux d'activité périscolaire (différents de l'école)	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14
Sans PEDT		
Périscolaire moins de 5 heures consécutives	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14
Périscolaire plus de 5 heures consécutives (ex: mercredi)	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12
Avec PEDT		
Périscolaire moins de 5 heures consécutives	1 animateur pour 14	1 animateur pour 18
Périscolaire plus de 5 heures consécutives (ex: mercredi)	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14

Toutefois, nous veillons, dans la mesure du possible et dans l'intérêt de tous, maintenir les taux d'encadrement d'ALSH également pour les accueils du mercredi.

1) Le recrutement :

La directrice n'a à sa charge que le recrutement du personnel pédagogique. En effet, l'ALP/ALSH étant municipal, le personnel technique pour l'entretien des locaux est composé majoritairement de fonctionnaires territoriaux, sous la responsabilité d'un autre chef de service. Elle sélectionne les candidatures en fonction des demandes adressées à M. le Maire.

Les entretiens de recrutement des animateurs sont effectués par le D.G.A. et l'Adjointe déléguée au personnel. Si la candidature correspond à nos attentes et besoins l'embauche est validée par M. le Maire.

Le personnel est composé d'animateurs diplômés BAFA ou équivalence, de stagiaires BAFA et d'animateurs non diplômés, dans le respect des "quotas" de la DDCS.

Le responsable essaie de recruter un personnel mixte mais une majorité d'animatrices est présente sur la structure par manque de candidatures masculines.

L'équilibre homme/femme nous semble très important, tant pour les enfants qu'au sein d'une équipe.

2) Les rôles du personnel encadrant :

Rôle de l'équipe de direction :

- Elle est garante de la sécurité physique et morale des mineurs.
- Elle est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du respect du projet éducatif de l'organisateur.
 - Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel (pédagogique et technique).
 - Elle gère les relations avec les différents partenaires (DDCS, PMI, CAF, ...)
 - Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
 - Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires (BAFA ou stagiaires des écoles, conventions).
 - Elle permet l'accès à la formation des animateurs.
 - Elle organise l'accueil et le départ des enfants.

Rôle de l'assistant sanitaire (la directrice de la structure ou son adjointe) :

- Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousseaux à pharmacie.

- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents (pour les séjours).
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.
- Il prend les contacts avec les médecins.
- Il gère les fiches sanitaires de liaison et le cahier d'infirmier.

Rôle de l'équipe d'animation :

- Il est garant de la sécurité physique et morale des mineurs dans la vie quotidienne et les activités.
- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique de la structure.
- Il est un référent éducatif pour les mineurs (tenue, langage, comportement).
- Il répond aux besoins des mineurs (attentif et disponible).
- Il s'assure du bon fonctionnement de son groupe (élaboration de règles de vie, respect de ses règles, sanctions quand nécessaire, gestion des conflits...).
- Il est force de propositions et s'adapte aux imprévus.
- Il sait adapter les activités à l'âge des mineurs.
- Il gère complètement son activité de la préparation, jusqu'au rangement.
- Il collabore au sein d'une équipe (respect de chacun, prise de parole et d'initiatives, écoute, négociation).
- Il participe activement aux temps de préparation et aux réunions.
- Il participe à des formations de professionnalisation ou de qualification dans le but d'enrichir ses connaissances.
- Il sait se remettre en question et s'auto évaluer (points positifs, négatifs et propositions d'amélioration).

Sur la commune de Fabrègues, la directrice adjointe de l'ALP du mercredi et de l'ALSH ainsi que les directeurs adjoints remplaçants sont également directeurs ou adjoint d'ALP tout au long des semaines d'école sur les 2 groupes scolaires de la ville.

Les animateurs embauchés par la commune exercent également leur activité sur les différents temps d'accueil péri et extrascolaires.

Cette possibilité d'avoir les mêmes équipes sur tous ces temps est une chance pour tous.

En effet, les enfants ont des repères, les familles également et cela est rassurant pour tout le monde.

Sur les séjours de vacances et nuitées, nous faisons également en sorte de prévoir des animateurs « référents », ce qui rassure familles et enfants si elles avaient certaines craintes au départ.

3) Les réunions :

Après un ou plusieurs entretiens individuels, les équipes d'animation et de direction se réunissent afin d'échanger sur le projet pédagogique et préparer les programmes d'activités. En ce qui concerne les mercredis (ALP), les réunions ont lieu environ 1 mois et demi avant la période concernée. Concernant les réunions pour les vacances scolaires, elles se déroulent environ un à deux mois à l'avance pour les petites vacances et dès le mois d'avril pour l'été.

Les programmes sont mis en ligne sur le site de la ville et disponibles sur la structure ou au bureau de la Vie Scolaire, les parents peuvent inscrire leurs enfants pour les périodes concernées.

Le responsable et son adjoint animent pendant les vacances une réunion de régulation une fois par semaine par tranche d'âge (en général le mardi et/ou le mercredi soirs).

Ces réunions ont pour but de faire un point sur le déroulement du début de semaine et de réajuster si besoin. Elles servent également à faire un retour sur des difficultés éventuelles rencontrées avec un ou plusieurs enfants ainsi qu'avec des familles.

Elles permettent également d'anticiper la finalisation d'un grand jeu et évaluer ce qu'il reste à préparer si besoin.

Enfin, c'est l'occasion d'aborder en équipe la sortie du vendredi (une semaine sur deux pendant les vacances) et son organisation.

Tout au long de l'année, l'équipe fixe d'animateurs travaillant sur l'ALP du mercredi et sur l'ALSH pendant les vacances bénéficie de 2h hebdomadaires de préparation/réunions pour préparer leurs projets d'animation et d'activités. Ces temps permettent aussi de se retrouver en équipe pour échanger sur la vie quotidienne et les améliorations qui peuvent être apportées pour le bon fonctionnement de la structure mais également pour l'élaboration du projet pédagogique (possibilité d'heures en plus si nécessaire).

VII. La communication avec les familles :

- **En contact direct**

Les différents temps d'accueil du matin, midi, début d'après-midi et soir permettent de rencontrer les parents et d'échanger avec eux en faisant un retour sur la journée de leur enfant ou autre. C'est un moment privilégié car c'est un des rares moments où nous sommes en contact direct avec eux.

A ce jour, et dans une volonté de modernisation, les inscriptions aux différents temps d'accueil se font sur internet, sur le site de la ville ou plus récemment via une application mobile. Toutes les inscriptions dites hors délai ou demandes de renseignements sont traitées par mail ou par téléphone.

Les seules inscriptions que nous prenons encore en direct sont celles aux séjours et nuitées. Nous rencontrons également les familles lors des réunions d'information des séjours.

Depuis quelques années maintenant, nous proposons aux familles et organisons des « Rencontres familles – ALP/ALSH » qui ont justement pour but de se rencontrer autour d'une table et de pouvoir échanger sur nos projets en cours, ceux à venir, les séjours, ...

Sont présents lors de ces rencontres l'élue au service enfance jeunesse, le directeur général adjoint des services, l'équipe de direction de la structure, les animateurs et les parents.

Ces rencontres sont aussi l'occasion d'écouter les parents et de pouvoir répondre à leurs questions en prenant le temps (ce qui nous manque malheureusement à tous bien souvent). C'est un moment convivial et apprécié de tous, malgré le fait que nous regrettons le peu de participants.

Nous en proposons deux dans l'année : un en début d'année scolaire (fin septembre généralement) et un avant l'été (courant du mois de mai).

Si toutefois nous le jugeons utile ou si les parents étaient en demande, nous pourrions en proposer d'avantage.

Autre tentative pour nous de partager un moment avec les familles : l'apéritif de fin d'été ! Cette rencontre a pour but de clôturer la grande période de vacances qu'est l'été et de se retrouver autour d'un verre pour échanger sur l'été essentiellement, en invitant les familles, les enfants et les équipes d'animation.

- **Par support papier**

- Affichage et mise à disposition de documents au niveau des écoles, des ALP, de l'ALSH, et sur une grosse partie des bâtiments municipaux de la ville: dates d'inscriptions aux vacances, programmes d'activités, publicités des séjours, fonctionnement et renseignements.
- Distribution de tracts dans toutes les classes des écoles de la commune pour les séjours, nuitées ou actions ponctuelles.
- Via le bulletin municipal qui paraît tous les trimestres et dans lequel nous avons toujours des pages dédiées au service enfance jeunesse.
- Journal régional qui diffuse certaines de nos actions.
- Des enquêtes de consultations et/ou de satisfactions distribuées aux familles
- Un tableau de présentation avec photos de l'équipe pédagogique permanente et occasionnelle affiché à l'entrée de la structure afin que petits et grands puissent mettre un visage sur un prénom, surtout en été avec un effectif d'animateurs plus important.

- **Autres modes de communication**

- Site internet de la commune sur lequel les familles peuvent trouver toutes les informations relatives aux Accueils collectifs de Mineurs (ACM).
- Portail familles qui permet de relayer des informations variées mais aussi l'inscription aux différents temps d'accueil pour les enfants (documents en ligne) et le paiement en ligne.
- Application mobile (accès à tout le site internet).

- Réseaux sociaux
- Service de répondeur à distance et un blog avec photos quotidiennes mis en place dans le but d'informer quotidiennement les parents sur le déroulement des séjours.
- Livre d'Or à la disposition des parents dans l'entrée, afin qu'ils fassent part de leurs impressions sur le fonctionnement de la structure, mais également afin de formuler d'éventuelles suggestions pour améliorer la qualité d'accueil des enfants.

CONCLUSION :

Nous sommes conscients de la chance que nous avons d'exercer notre métier dans notre propres locaux (dissociés des écoles), ce qui permet aux enfants de profiter d'une vraie coupure le mercredi et les vacances scolaires et de s'approprier leur temps de loisirs.

Notre localisation géographique idéale (au cœur de la ville) favorise pleinement les échanges avec les différents temps d'accueil et aide logistiquement parlant à la cohérence des projets.

Dans le même esprit, nous avons encore la chance d'avoir une fois de plus une équipe fixe toute l'année, plus mixte que les années précédentes et présente également sur les ALP de la commune, ce qui est un plus pour les nouveaux inscrits n'ayant jamais fréquenté la structure.

Ces deux dernières années furent riches en aménagements et travaux divers, toujours dans le but d'améliorer la qualité de nos services, dans l'intérêt de tous. De nouveaux espaces ont vu le jour, permettant plus de loisirs pour les enfants.

Nous continuerons sur cette voie en diversifiant au maximum nos actions et projets afin de satisfaire le plus grand nombre et rendre ce lieu de vie tout aussi convivial et riche que les années précédentes.

L'équipe pédagogique.